

STAGE ACADÉMIQUE SNES

Ouvert à tou.tes

Vendredi 16 octobre 2020
Montpellier (lieu précisé ultérieurement)

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Quand sont-ils programmés ?

Comment se déroulent-ils ?

Quels sont les enjeux ?

**Calendrier, procédure, recours : le SNES vous donne
toutes les infos utiles et vous conseille.**

Pour participer à ce stage : vous devez déposer ou transmettre par mail au secrétariat de votre établissement l'imprimé de demande de congé pour formation syndicale (en PJ), **30 jours avant le stage, soit le mercredi 16 septembre dernier délai. Un envoi par mail est tout à fait recevable.**

Votre demande de congé sera automatiquement acceptée car la formation syndicale est un droit. Il n'y pas de convocation à fournir ; en cas de difficulté avec votre chef d'établissement, nous contacter.

Pour informer le SNES de votre participation :

Renvoyer ce bulletin d'inscription à : **SNES** - Enclos des Lys B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
ou (de préférence) par mail à s3mon@snes.edu

NOM Prénom :

Établissement :

Discipline :

Participera au stage de formation syndicale "**Rendez-vous de carrière**" du vendredi 16 octobre 2020 à Montpellier.

Les frais de déplacement et de repas, ainsi que les frais de garde d'enfants seront remboursés aux adhérents.